Rapport d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire est présenté ce mercredi 16 décembre 2020. Le vote du budget aura lieu lors du prochain conseil, en mars 2021.

1 Bilan 2020

1.1 Principales réalisations 2020

1.1.1 **SAGE**

- Poursuite de l'étude d'élaboration du SAGE : consultation des personnes publiques, présentation du SAGE aux EPCI et aux instances de l'AESN
- Finalisation et signature du CTEC
- Association aux PLU et rédaction d'1 avis (Laigneville)
- Rencontre des EPCI

1.1.2 Rivières:

- Suivi de la procédure d'obtention des autorisations réglementaires du PPRE
- Réalisation des travaux d'entretien (Brèche amont, ru de Soutraine)
- Réalisation de la tranche 2020 de restauration
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique au moulin du grand Fitz-James
- Poursuite des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec, et de la Commanderie
- Accompagnement de la coopérative Agora dans son étude
- Préparation de la tranche 2021

1.1.3 Zones humides:

- Accompagnement des projets communaux en zones humides : Airion, Bailleval, Clermont, Montreuil sur Brèche, Nogent sur Oise ...
- Lancement de l'étude des zones humides de la Brèche aval
- Vérification de la cartographie des zones humides sur plusieurs secteurs problématiques

1.1.4 Sensibilisation, animation:

- Mise à jour du site internet pour le syndicat (<u>www.smbvbreche.fr</u>) et création d'un profil Facebook
- Edition d'une lettre d'infos
- Organisation d'une réunion de présentation du SMBVB aux nouveaux élus

1.2 Bilan financier 2020

Tous les travaux prévus cette année ont été réalisés. L'ensemble des dépenses est repris ci-dessous, avec les subventions perçues (ou restant à percevoir).

Projet	Prestataire	Montant projet	Montant subvention	Reste à charge	
Entretien Brèche amont et ru de Soutraine	Association Rivières Haute Somme	64 056.00 €	51 244.80 €	12 811.20 €	
Mise en place d'un abreuvoir à Agnetz (ru de la Garde) Recharge granulométrique à	Environnement Forêts	16 296.00 €	13 036.80 €	3 259.20 €	
Montreuil sur Brèche	rorets				
Restauration de l'Arré à St Rémy en l'eau	Nature et	34 500.00 €	27 600.00 €	6 900.00 €	
Restauration de la Béronnelle à Fitz-James	Paysage				
Restauration de la Béronnelle à Breuil le Sec	Forêts et Paysages	21 721.20 €	17 376.96 €	4 344.24 €	
Remise en eau du méandre Boiteaux	Da Cunha	36 581.00 €	29 264.80 €	7 316.20 €	
Frais divers PPRE		8 593.00 €	6 874.40 €	1 718.60 €	
Réseau de suivi	Hydrosphère	13 196.00 €	10 556.80 €	2 639.20 €	
Restauration de la continuité au grand Fitz-James (travaux en cours)	CDES	206 359.00 €	206 359.00 €	0.00€	
Travaux complémentaires Pont de Pierre / petit Fitz-James	Da Cunha	22 020.00 €	22 020.00 €	0.00€	
Etude PG Elec	SOGETI	6 420.00 €	6 420.00 €	0.00€	
Etude Commanderie	DCI Environnement	5 718.00 €	5 718.00 €	0.00€	
SAGE	SCE	9 600.00 €	7 680.00 €	1 920.00 €	
TOTAL		445 060.20 €	404 151.56 €	40 908.64 €	
			90.81%	9.19%	

Comme chaque année, la part de subvention est très importante pour le SMBVB. 90.81% des dépenses sont en effet subventionnées (85.19% de l'AESN, 4.62% du FEDER, 0.97% du CD60). Par ailleurs, les fonds du FEDER ne seront réellement perçus qu'en 2022 ou 2023.

En dehors des travaux, le bilan financier 2020 devrait être le suivant :

	Montant	Montant subvention	Reste à charge
Salaires	185 849.01 €	125 438.88 €	60 410.13 €
Indemnités élus	27 939.42 €	0.00€	27 939.42 €
Charges de fonctionnement (estimées)	50 000.00 €	32 000.00 €	18 000.00 €
Investissement	7 746.88 €	0	7 746.88 €
TOTAL	271 535.31 €	157 438.88 €	114 096.43 €

Les dépenses d'investissement en 2020 ont consisté en l'achat de matériel informatique pour un montant de 7 746.88 € (ordinateurs, tablette).

Les cotisations s'élevant à 209 500€, l'excédent dégagé sera d'environ 55 000 €.

Pour mémoire, avec le même type de calcul, les résultats des années précédentes sont les suivants : + 17 000 € en 2018 et + 81 000 € en 2019.

RAPPEL: le calcul ci-dessus reste théorique et le résultat au CA 2020 sera différent car le SMBVB n'a pas touché en 2020 les subventions FEDER prises en compte dans le calcul (20 000 €), mais a en revanche commencé à toucher le solde de travaux réalisés en 2018 (50 000 €). Les premières estimations sur le CA 2020 montrent un excédent d'environ 95 000€. La situation financière du syndicat s'est donc considérablement améliorée et il a maintenant la trésorerie suffisante pour payer ses factures sans attendre les versements de l'AESN.

Plusieurs facteurs expliquent l'excédent plus important qu'attendu :

- Les coûts des travaux après consultation se sont toujours avérés plus faibles que prévu,
- Le syndicat a touché le solde du feder sur le poste de Lou Renaud en 2018, et ce versement a été plus important que prévu,
- Le syndicat optimise au maximum les subventions, en intégrant dans les assiettes le plus de dépenses possible,
- Un agent du syndicat a été titularisé en cours d'année, et les charges patronales sont inférieures pour un fonctionnaire par rapport à un contractuel.

1.3 Bilan par compétence

Le SMBVB n'a qu'un budget mais réalise une comptabilité analytique entre la compétence SAGE et la compétence GEMA.

Le même travail a été réalisé afin d'analyser la répartition des dépenses et des recettes entre le SAGE et la GEMA. On voit que les 2 compétences sont excédentaires, contrairement à 2019 où le SAGE était déficitaire. La marge de manœuvre reste cependant très faible sur le SAGE.

	Dépenses		Reste à charge	
	GEMA	SAGE	GEMA	SAGE
Etudes / travaux	435 460.20 €	9 600.00 €	38 988.64 €	1 920.00 €
Fonctionnement	40 000.00 €	10 000.00 €	16 000.00 €	2 000.00 €
Salaires	127 334.52 €	58 514.49 €	31 152.89 €	29 257.25 €
Indemnités élus	27 939.42 €	0.00 €	27 939.42 €	0.00 €
Investissement	4 935.34 €	2 811.54 €	4 935.34 €	2 811.54 €
TOTAL			119 016.29 €	35 988.79 €
Cotisations			170 000.00 €	39 500.00 €
Bilan			50 983.71 €	3 511.22 €

2 Projection 2021

2.1 Programmation technique

2.1.1 **SAGE**

- Finalisation du SAGE : réalisation de l'enquête publique et obtention de l'arrêté préfectoral

- Rencontre des élus des EPCI
- Réalisation d'une classe d'eau élus
- Mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau et Climat
- Poursuite de l'étude de la problématique ruissellement (CD60, Agence de l'eau, chambre d'agriculture)
- Réflexion sur l'étude de la nappe avec le SMOA

2.1.2 Rivières:

- Réalisation de la tranche d'entretien 2021 (Arré, ru de la Garde ainsi que des interventions ponctuelles le cas échéant sur le reste du linéaire)
- Réalisation de la tranche de restauration 2021 (mise en défens des berges, restauration à Monchy et remise en eau du méandre d'Etouy)
- Restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du moulin de la Commanderie
- Lancement des études de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages de Bailly le Bel et/ou Airion et/ou Etouy (en fonction des volontés des propriétaires) et du seuil du moulin PG Elec (sous réserve de l'accord des différents riverains concernés),
- Finalisation de l'étude au niveau du moulin d'Hatton (maîtrise d'ouvrage Agora),
- Lancement de l'étude de restauration du ru de la Garde (secteur Laiterie),
- Poursuite du réseau de suivi de la qualité

2.1.3 Zones humides:

- Poursuite de l'étude zones humides sur les communes de la Brèche aval
- Accompagnement de Montreuil sur Brèche et Fitz James dans leurs études zones humides
- Accompagnement des communes dans leurs projets en zones humides : Montreuil, Clermont, Fitz-James, Nogent, Airion...

2.1.4 Sensibilisation, animation:

- Mise à jour régulière du site internet et du profil facebook
- Participation à des animations à destination des scolaires en fonction des conditions sanitaires
- Edition d'une lettre d'infos

2.2 Orientations pour le budget 2021

2.2.1 Dépenses de fonctionnement

Le syndicat emploie 4 agents à temps plein :

- 1 directeur animateur du SAGE, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 50%,
- 2 techniciens rivière, financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%,
- 1 technicien zones humides, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%.

Le syndicat emploie également 1 agent 4h par semaine pour la comptabilité.

Les 2 agents en rivière ont été remplacés en 2020. Anne-Lise Bellance, fonctionnaire, est arrivée le 1^{er} janvier. Benjamin Moufflet, contractuel, est arrivé le 1^{er} septembre.

Les dépenses principales pour les études et travaux seront les suivantes :

- SAGE : fin de phase 4 (17 112 € TTC)
- Travaux d'entretien : 85 252.80 € TTC par MVS Renaturation (dont 80% par l'Agence de l'eau et le conseil départemental de l'Oise)

- 2ème tranche de restauration du PPRE
 - Travaux de restauration du méandre d'Etouy, estimés à 60 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
 - Travaux de mise en défens des berges, création d'abreuvoirs, mise en place de banquettes et mise en place d'ouvrages de franchissement, estimés à 100 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
- Mise en place du réseau de suivi, estimé à 15 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
- Travaux de restauration de la continuité au seuil de PG Elec, pour un montant d'environ 300 000€ TTC, et au seuil de la Commanderie, pour un montant d'environ 110 000 € TTC (financement à 90% par l'Agence de l'eau et 10% par le Feder)
- Etude du ru de la Garde (secteur Laiterie), pour un montant d'environ 15 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
- Etude de restauration de la continuité au niveau des ouvrages d'Airion, d'Etouy et de Bailly le Bel, pour un montant d'environ 60 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau).
- Etude des zones humides de la Brèche aval sur 5 communes pour un montant de 103 068 € TTC (phases 1 et 2), financée à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les 20% restants étant apportés par les communes.

Les conditions de financement du FEDER pour 2021 ne sont pas encore connues. Les services de la région ont indiqué qu'une enveloppe serait disponible, mais qu'ils n'étaient pas encore en mesure de préciser les conditions. Sollicité par la DDT, le SMBVB lui a également transmis cette programmation dans le but de ne pas perdre un possible bénéfice du plan de relance.

2.2.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes pour les travaux et études seront constituées :

- De la participation des membres : 170 000 € pour la GEMA et 39 500 € pour le SAGE
- Des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
- Des subventions du FEDER
- Des subventions du conseil départemental de l'Oise
- De l'excédent présent à la fin de l'année 2020

La participation des membres attendue pour 2021 est donc la suivante. Elle est conforme à celles de 2019 et 2020.

EPCI à FP	SAGE (2021)	GEMA (2021)	Total
ACSO	4 221.98 €	18 170.55 €	22 392.53 €
CAB	2 764.52 €	11 897.93 €	14 662.45 €
CC de la Plaine d'Estrées	402.89 €	1 733.95 €	2 136.84 €
CC Oise Picarde	3 651.91 €	15 717.06 €	19 368.97 €
CC Clermontois	11 940.98 €	51 391.55 €	63 332.53 €
CC Liancourtois	6 670.85 €	28 709.98 €	35 380.83 €
CC Plateau Picard	9 846.88 €	42 378.97 €	52 225.85 €
TOTAL	39 500 €	170 000 €	